

Paroisse
Saint-Silouane de l'Athos
et saint-Victrice
Chapelle saint Victrice
Île Lacroix
8 rue de l'Industrie
76000 ROUEN



Compte-rendu de la réunion du Conseil paroissial du 15 mars 2015

Adressé au métropolite Joseph et aux conseillers paroissiaux ; affiché à l'église.

Président de séance : prêtre Yves Colin (*président de l'Association*)

Secrétaire de séance : Véronique Brasseur (*secrétaire*)

Présents : prêtre Constantin Manolache, Andra Barbu (*vice-présidente*), Blandine Giffard (*trésorière*), Dragos Tanase.

Absente : Stela Mignon.

Ordre du jour :

- 1.- Adoption du compte rendu du précédent conseil paroissial ;
- 2.- Bilan des fêtes de Noël et de la Théophanie ;
- 3.- Bilan de l'Office d'action de Grâces du 23 janvier ;
- 4.- calendrier des offices de la Semaine Sainte ;
- 5.- préparation de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques ;
- 6.- Questions diverses.

Après une prière d'invocation à l'Esprit-Saint le conseil paroissial commence à 13 heures 10.

1.- Adoption du compte rendu du précédent conseil paroissial.

Le précédent compte rendu du conseil paroissial est adopté à l'unanimité.

2.- Bilan des fêtes de Noël et de la Théophanie.

Noël : Les horaires des offices sont à conserver. Les paroissiens devront organiser entre eux des agapes à l'issue de la Divine Liturgie, le 25. Il n'est pas pensable de laisser repartir chez eux les fidèles après une grande Fête de Notre Seigneur sans partager un repas, même frugal, entre frères.

Théophanie : Les horaires des offices sont à conserver. La bénédiction des eaux de la Seine est un temps fort de la célébration et a été très appréciée par les fidèles. Par contre il faudra essayer d'améliorer la distribution de l'eau de la Théophanie en veillant à ce que les fidèles ne restent pas agglutinés devant la table mais repartent dès qu'ils ont reçu leur bouteille.

3.- Bilan de l'Office d'action de Grâces du 23 janvier.

Trop peu de paroissiens présents (à peine une dizaine).

L'Office des Vêpres est mieux approprié que l'Office d'action de Grâce.

Le pot a été bien apprécié par tous les participants et l'occasion d'échanges fraternels.

4.- Calendrier des offices de la Semaine Sainte.

Calendrier adopté par le Conseil Paroissial

4 S **9h30 : Matines et Divine Liturgie de la Résurrection de Lazare.**

18h30 : Vêpres

5 D **9h30 : Matines et Divine Liturgie du Dimanche des Rameaux.**

- 8 Me **Mercredi Saint.**
18h00 : Onction des malades
- 9 J **Jedi Saint.**
12h30 : Vêpres et Divine Liturgie du Jeudi Saint.
18h00 : Matines du Vendredi Saint.
- 10 V **Vendredi Saint.**
12h30 : Vêpres à la mise au Tombeau
18h00 : Matines du Samedi Saint.
- 19 S **Samedi Saint.**
9h30 : Vêpres et Divine Liturgie Samedi Saint.
21h00 : Matines et Divine Liturgie de Pâques. Résurrection

5.- Préparation de le Semaine Sainte et des fêtes de Pâques.

- apporter des Rameaux : Blandine et Parascève ;
- apporter flacons en verre : prêtre Yves ;
- icônes de la résurrection de Lazare : prêtre Yves ;
- Icône de la Sainte Cène : prêtre Yves ;
- Icône descente de la Croix : prêtre Yves ;
- Croix et support (Calvaire) : prêtre Yves ;
- Fleurs violettes pour le tombeau : Blandine ;
- fleurs odoriférantes pour le Tombeau : Blandine ;
- fleurs pour Pâques (Eglise et cierge pascal) : Blandine ;
- rangement église et ménage : lundi 6 avril à 13h00, Blandine se charge de la coordination ;
- préparation de l'église pour les offices : Alexandre et Dragos ;
- matériel pour les agapes : coordination : Véronique, achats : Véronique ;
- coordination des agapes : Véronique ;
- arthos : Snejana ;
- œufs : Coordination : Véronique ;
- paniers : Blandine et prêtre Yves.

6.- Questions diverses.

- Organiser un pèlerinage au Monastère Sainte Odile et Sainte Théodora après Pâques ;
- Demander à Alexandre de sonner à nouveau les cloches le dimanche ;
- Etudier la possibilité d'installer micros et HP dans la nef : Blandine voit avec David ;
- Etudier la possibilité d'installer des radiateurs à bain d'huile dans la nef pour l'hiver ;
- Retirer les chaises pour Pâques : ce n'est pas possible car nous n'avons pas d'espace pour les stocker ;
- Changer de place le chœur : pour le moment ce n'est pas possible (pas de prise de courant et confessionnal) ;
- Demander aux acolytes de tremper le pain béni dans le vin pour les enfants et veiller à ce qu'ils ne boivent pas le vin dans la coupelle ;
- En cas de dons au métrochion du Havre, le trésorier fera une déclaration de dons pour les impôts sur les feuilles à en-tête de la paroisse.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est close à 14h45 par un chant à la Mère de Dieu.
 Le prochain Conseil paroissial aura lieu après Pâques.

Pr. Yves Adami

Le Président

V. Brancin

Le Secrétaire de séance